GUIDES DE L'AREC

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°2 DU 02/04/2026

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

PRODUCTION DE DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON DANGEREUX NON INERTES

SOMMAIRE

Préambule
Sources de données mobilisées
Échelles géographiques – Réception des données
Fréquence de réception des données
Échelles géographiques – Diffusion des résultats
Fréquence d'actualisation de l'estimation DAE
Principe général de la nouvelle méthodologie
Sélection du ratio par année
Données et indicateurs produits
Lexique

Ce document est élaboré par l'AREC Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) de Nouvelle-Aquitaine.

PRÉAMBULE

Disponibilité des données et historique des méthodes d'estimation

En 2013, l'AREC a engagé une démarche de collecte de données brutes par le biais d'enquêtes de terrain auprès des collecteurs et récupérateurs de déchets d'activités économiques (DAE). Toutefois, le caractère sensible des informations demandées n'a pas permis d'obtenir un taux de réponse suffisant pour produire une estimation statistiquement exploitable du gisement de DAE.

Face à ces limites, une approche théorique a été privilégiée. Une première estimation du gisement de DAE a ainsi été réalisée à l'échelle de l'ancienne région Poitou Charentes à partir de l'outil développé en Occitanie par l'ORDECO (ex ORDIMIP), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute Garonne. Cet outil, fondé sur des ratios sectoriels, a permis de disposer d'un premier ordre de grandeur de la production de DAE.

À partir de 2016, dans le contexte de la fusion des régions, l'AREC a fait évoluer sa méthode en mobilisant les données de l'enquête INSEE sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie et le commerce. Ces données sont accessibles dans le cadre d'une convention avec le Comité du secret statistique, via un environnement sécurisé. Elles ont permis d'établir des ratios de production DAE par code APE, offrant une base statistique nationale plus robuste.

Les approches issues de l'ORDECO et de l'INSEE se sont révélées complémentaires, certaines activités étant couvertes par une source mais pas par l'autre. Cette complémentarité est désormais intégrée dans la méthodologie actuelle via une hiérarchisation des sources et un recours aux données ORDECO uniquement en solution de repli en absence totale de ratio INSEE.

Évolution vers la nouvelle méthodologie

La mise à disposition des nouveaux ratios INSEE 2020, notamment pour les secteurs des services, a conduit l'AREC à refondre la méthodologie d'estimation. La nouvelle approche repose sur :

- → L'intégration d'un indicateur d'activité afin d'ajuster les ratios INSEE (évolution des effectifs)
- → l'utilisation prioritaire des ratios INSEE ajustés aux effectifs ACOSS pour les années hors bornage (non comprises entre deux millésimes de ratios),
- → une interpolation linéaire entre les années d'enquêtes INSEE pour les années intermédiaires (ex : 2017 à 2019) lorsque les deux bornes existent,
- → un lissage borné des évolutions afin d'éviter la création de pics artificiels,
- → le recours aux ratios ORDECO uniquement lorsque aucun ratio INSEE n'est disponible.

Cette méthodologie garantit une continuité temporelle cohérente, une meilleure prise en compte de l'évolution réelle de l'activité économique et une estimation stabilisée des gisements de DAE.

1. SOURCES DE DONNÉES MOBILISÉES

1.1. Effectifs économiques

- Base ACOSS-URSSAF
- Effectifs salariés par établissement et code NAF, localisés par :
  - → commune
  - → EPCI
  - → département
  - → région
- Millésimes annuels disponibles (2006 → dernière année communiquée).

1.2. Ratios de production de déchets

- INSEE 2016 (base de référence)
- INSEE 2020 (nouvelle enquête incluant notamment les Services)
- ORDECO 2017 (uniquement en absence totale de ratios INSEE)

1.3. Modélisation interne

- Interpolation linéaire des ratios entre 2016→2020 puis tous les 2 ans (2020→2022 ; etc.)
- Ajustements des ratios via un indicateur d`activité (effectifs ACOSS)
- Sélection hiérarchisée des sources de ratios selon l`année

2. ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES – RÉCEPTION DES DONNÉES

2.1. ACOSS

Les données sont reçues à l`échelle :

- Établissement, agrégées ensuite en :
  - → Commune
  - → EPCI
  - → Département
  - → Région

2.2. INSEE

Les ratios sont fournis au niveau national, ventilés par code NAF.

3. FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Source	Fréquence	Commentaires
ACOSS	Annuelle	Données au 1er juin de l`année N
INSEE	Tous les 4 ans puis tous les 2 ans depuis 2020	Prochaines enquêtes attendues 2022, 2024, etc.
ORDECO	Historique depuis 2014	Utilisée uniquement en dernier recours. Aucune mise à jour de ces ratios à prévoir.

4. ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES – DIFFUSION DES RÉSULTATS

Les estimations de production DAE sont diffusées aux niveaux :

- Région
- Département
- Intercommunalité (EPCI)

Les résultats sont disponibles sur les canaux de diffusion suivants :

- Site de datavisualisation de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine
- Publication annuelle de l'AREC : Repères chiffrés de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine - Flux de matières, prévention et gestion des déchets

5. FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DE L'ESTIMATION DAE

Élément	Fréquence	Raison
Effectifs ACOSS	annuelle	mise à jour possible chaque année
Ratios INSEE	au rythme des enquêtes (2016, puis 2020, 2022, etc.)	pas d'actualisation annuelle
Périodes interpolées	figée après validation	utilisée pour les années situées entre deux enquêtes INSEE
Estimation DAE	annuelle	recalcul complet dès réception des effectifs ACOSS

6. PRINCIPE GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE MÉTHODOLOGIE

Objectif :
Produire une estimation homogène et robuste, tout en conservant la cohérence avec les années d'enquêtes INSEE.

6.1. Ratios INSEE ajustés

- Les ratios INSEE sont ajustés selon l'évolution des effectifs :

$$\text{Ratio ajusté} = \text{Ratio récent} \times \frac{\text{Indicateur activité année cible}}{\text{Indicateur activité année ratio}}$$

6.2. Interpolation linéaire

- Reconstitue les « années blanches » entre deux enquêtes INSEE (ex : 2017 -> 2019)
- Fournit une trajectoire réaliste et continue entre les deux enquêtes
- Supposons :
  - → Ratio 2016 = R2016
  - → Ratio 2020 = R2020

La variation annuelle moyenne est : $\delta = \frac{R2020 - R2016}{4}$

Enfin :

Année	Calcul du ratio
2017	$R2016 + 1\delta$
2018	$R2016 + 2\delta$
2019	$R2016 + 3\delta$

6.3. Lissage borné (+20% maximum)

- Limite la pente de l'interpolation
- Empêche la création de pics artificiels
- Garantit une stabilité intersectorielle

7. SÉLECTION DU RATIO PAR ANNÉE

Avant 2016 (2015 notamment, PRPGD)
- Ratio 2016 ajusté
- Ratio 2020 ajusté si 2016 absent
- ORDECO si aucun ratio INSEE

Année 2016
- Ratio INSEE 2016
- Ratio 2020 ajusté si 2016 absent
- ORDECO si aucun ratio INSEE

Années 2017–2019
- Si ratios 2016 & 2020 existent pour le NAF → interpolation linéaire du ratio + ajustement
- Sinon → ratio 2016 ajusté ou ratio 2020 ajusté
- ORDECO si aucun ratio INSEE

Année 2020
- Ratio INSEE 2020
- Ratio 2016 ajusté si 2020 absent
- ORDECO si aucun ratio INSEE

Années > 2020
- Ratio 2020 ajusté
- Ratio 2016 ajusté si 2020 absent
- ORDECO si aucun ratio INSEE

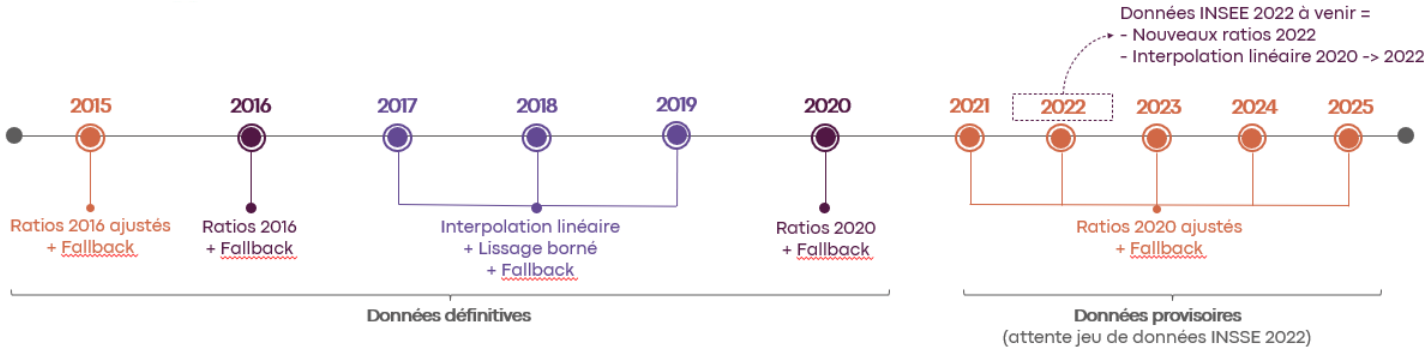

9. DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

9.1. Production totale de DAE (t/an)

Déclinée par :

- NAF
- Secteur d'activité
- Type de déchets
- Territoire (EPCI, département, région)
- Année

9.2. Production par type de déchets (filières)

- Mélange
- Verre
- Métaux
- Plastiques
- Papiers-cartons
- Déchets organiques
- Bois
- Textiles / cuir
- Déchets minéraux — (hors champ d'analyse)
- Boues — (hors champ d'analyse)
- Déchets verts — (hors champ d'analyse)

9.3. Évolutions temporelles (tendances)

- Évolution 2015 → année N
- Taux de variation par secteur
- Comparaison Industrie / commerce / service ...

VALORISATION

Ces données sont valorisées sur le site de datavisualisation de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine et dans la publication annuelle des repères chiffrés de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine.

LEXIQUE

ADEME	Agence de la transition écologique
APE	Activité Principale Exercée
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
DAE	Déchets des Activités Économiques
DND	Déchets Non Dangereux
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ORDEC	Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire
ORDECO	Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire d'Occitanie

AREC AGENCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

L'association AREC, Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, a pour objet d'accompagner les politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre les changements climatiques de Nouvelle-Aquitaine, par **l'observation et le suivi dans les domaines suivants : énergie (production et consommation, énergies renouvelables), émissions de gaz à effet de serre, ressources (biomasse…) et déchets.**

L'AREC est financée majoritairement par l'ADEME et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
@AREC_NA